

# *La lettre de la laïcité N° 3*

Bulletin de l'Association suisse pour la laïcité

---

Case postale 27 - 1211 Genève 20 - C.C.P. 17-584485-0

<http://www.laicite.ch>

| [info@laicite.ch](mailto:info@laicite.ch)

Rédacteur responsable: François Truan

---

## *Mai encore*

<p>« Mai 68 est le berceau de la nouvelle société bourgeoisie. » Régis Debray</p>
---

On l'a trop oublié, et dans l'ambiance du moment, cela passera pour grandiloquent, mais l'école publique, gratuite, obligatoire, et donc vouée à l'instruction de tous, est le premier instrument de notre citoyenneté.

Or cette école est menacée par l'idéologie contemporaine. Elle se renie elle-même comme institution, dénigre la raison, défigure la culture et caricature la citoyenneté. Alors qu'elle coûte cher aux contribuables, la qualité de son enseignement devient médiocre. Pourquoi ?

Un petit détour par Mai 68. Non pour condamner, comme tant de revanchards, mais pour comprendre. Le mouvement, souvent réduit à ses aspects festifs, était d'abord civique et démocratique. Si Mai a remis en cause les idées d'Ordre, de Nation, de Classe ou de Prolétariat, c'était au nom de la liberté et de l'égalité. On y a décoché des flèches acérées à la croissance continue, à la technocratie. On y a critiqué sévèrement la société de consommation et le discours économiste - ce dont on devrait se souvenir avec plus de fidélité. On y a mis à mal un conservatisme social et une batterie de préjugés qui semblaient indéracinables. Grâce à Mai, dont nous sommes tous les héritiers, nous vivons mieux que les générations précédentes. Ne pas le reconnaître serait ingrat, et d'abord faux.

C'est pourtant à cause de Mai aussi que nous vivons plus mal. Alors, Mai ? Révolution ou restauration ? Les deux, Sire. L'histoire a ses manies, les révolutions leurs dérives. Les négociants, leurs ruses.

Après que la "classe ouvrière" eut quitté les barricades au milieu du combat pour rallier la société de consommation, les jeunes prophètes se consolèrent dans le laboratoire de la société américaine, où explosait le "sociétal" (mouvement hippie, féminisme, écologie, minorités etc.). Cela reposait de la discipline de parti, c'était ludique, radical, sans danger pour l'économie. Cela autorisait le repli sur le privé et promettait une "réalisation de soi" vaguement mystique. Le

néolibéralisme, qui devient doctrine gouvernementale au tournant des années 80 (Thatcher 1979, Reagan 1980), procède aussi de cette société-là. Le capitalisme, depuis toujours, sait s'adapter aux crises et récupérer à son profit les revendications du moment <sup>1</sup>.

Hostiles à l'Etat, anticonformistes, anti-autoritaires, les uns rejetant les lois comme des freins au développement individuel, anarcho-libertaires et anarcho-capitalistes se sont longtemps ressemblés, avant de s'assembler <sup>2</sup>. Le réflexe anti-répressif de Mai favorise merveilleusement le principe libéral du "laissez faire, laissez aller". La satisfaction immédiate des désirs va dans le sens du «flux tendu» et du court terme général. L'individu narcissique fait un client idéal. Racheté par son anticonformisme, le renard libéral pouvait séduire le poulailler libertaire <sup>3</sup>.

C'est fait : déterminisme économique, surexploitation du salariat et conformisme social justifiés par le mythe du "monde en pleine mutation"; déferlement informationnel, privatisation du social et exhibition de l'intime; mercantilisation de la politique, omnipotence du psycho-affectif geignard, bien-pensance, dames patronnesses new look : on a "changé la vie", oui. A mort. L'anti-répression répressive, l'antifascisme tyrannique et l'anti-académisme académisé font régner leur idéologie ("Il est interdit d'interdire"), leur idéal de vie ("fichez-moi la paix, occupez-vous de moi" <sup>4</sup>), leurs loisirs obligatoires ("le football est une fête"). La nouvelle bourgeoisie sait désormais allier avec aisance contestation et domination.

Les pédagogistes en forment le détachement scolaire. Ces notables rebelles, cumulant les avantages de l'institution et les prestiges de la marginalité, se dédouanent par l'éthique pieuse ("élève-au-centre", "respect de l'Autre", "équité"), et poursuivent leur règlement de compte somnambulique avec un "ordre bourgeois" exténué depuis longtemps, mais dont la ruine reste leur juteux fonds de commerce. Au même moment, le néolibéralisme, afin d'augmenter les possibilités de choix individuel - rengaine connue -, veut rendre au marché l'école "répressive". Qui sert qui ?

Rien d'étonnant à ce que les récentes réformes scolaires "de gauche" projetant de "rendre les élèves acteurs et actrices de l'école" <sup>5</sup>décalquent la terminologie néo-managériale des années 90 selon laquelle " bien piloter sa carrière dans ce monde nouveau signifiera être soi-même acteur de sa propre évolution" <sup>6</sup>. Les pédagogistes ne se précipitent pas dans la gueule du loup : ils sont les premiers commis du loup.

Trente-cinq ans après Mai 68, à la faveur d'une Restauration que nous n'avons pas bien comprise, les anciens militants sont devenus les nouveaux maîtres.

Et si on recommençait ?

Yves Scheller

---

<sup>1</sup> C'est la thèse, développée dès 1978, par Régis Debray, dans un grand petit livre dont nous tirons notre épigraphe : *Modeste contribution aux discours et cérémonies officielles du dixième anniversaire*. Voir aussi le non moins remarquable essai de Jean-Pierre Le Goff, *La Démocratie post-totalitaire*, La Découverte & Syros.

<sup>2</sup> Luc Boltanski et Eve Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, collection « Essais », 1999.

<sup>3</sup> Le terme *libéral-libertaire*, pour la première fois sans doute, par Serge July, directeur du quotidien *Libération*, dans une interview accordée à la revue *Esprit*, mai 1978.

<sup>4</sup> Pascal Brückner, *La Tentation de l'Innocence*, Grasset, 1995.

<sup>5</sup> *L'Ecole*, journal du Département de l'Instruction publique de Genève, N°25, décembre 2001.

<sup>6</sup> Ouvrage managérial de Le Saget, cité par L. Boltanski et E. Chiapello, *op.cit.*

# L'école, lieu de vie ou institution ?

*C'est justement pour préserver ce qui est neuf et révolutionnaire dans chaque enfant que l'éducation doit être conservatrice ; elle doit protéger cette nouveauté et l'introduire comme un ferment nouveau dans un monde déjà vieux qui, si révolutionnaire que puissent être ses actes, est, du point de vue de la génération suivante, suranné et proche de la ruine.*

Hannah Arendt, La Crise de la Culture

## 1. École et laïcité

*On ne comprend pas pourquoi la laïcité devrait s'occuper de l'école. Cela n'a rien à voir avec la religion. Le combat contre le cléricalisme est un combat d'arrière-garde et ne concerne en rien l'enseignement.*

Contrairement à un cliché indestructible, la laïcité ne se limite plus à la seule séparation des Églises et de l'État, avec ses inévitables slogans anticléricaux. Prenant acte de la diversité des convictions, de leurs divergences et des conflits qu'elles suscitent, l'État laïque appelle les individus à fonder un espace politique cohérent, une communauté de citoyens (en grec, le " laos ") où ils défendent ce qui les réunit : le bien public. Elle sépare ainsi le domaine privé, où s'expriment différences et libertés individuelles, du domaine public, où s'exerce la citoyenneté commune.

La séparation des sphères publique et privée constitue le principe et la condition de nos libertés. Or l'un des problèmes centraux de notre époque réside dans la confusion générale des deux domaines. Elle frappe l'école de plein fouet.

Par ailleurs, l'école publique, institution majeure de l'État, est chargée de transmettre les connaissances rationnelles et la culture, et de préparer à la citoyenneté. Elle ne le peut que si la qualité de l'enseignement est garantie : l'école publique doit être la meilleure de toutes, tout simplement.

*Il semble qu'aujourd'hui on préfère le verbe éduquer au verbe instruire, et même, plus souvent, au verbe éduquer, le verbe former. Pour simplifier, instruire, c'est instruire la raison. Éduquer, c'est former le caractère, la volonté. (...) Dans former, évidemment, on ne retrouve pas la dimension d'éducation. Il ne s'agit pas d'éduquer la volonté, le caractère, encore moins d'apprendre à réfléchir sur les connaissances transmises ou sur la façon dont elles ont été acquises. Former, c'est donner rapidement des savoir-faire.*

Danièle Sallenave, École: un effondrement programmé

## 2. École et enseignement des religions

*Puisque vous êtes d'avis de renoncer à cette laïcité de combat qui a eu son utilité mais est maintenant dépassée, pourquoi refuser que l'école publique s'ouvre au fait religieux ? Les jeunes n'ont plus les connaissances religieuses élémentaires sans lesquelles des pans entiers de la culture, dont la religion est le socle, sont indéchiffrables. Par ailleurs, l'analphabétisme religieux ne constitue-t-il pas une source d'incompréhension, donc d'intolérance, entre des élèves vivant dans une société de plus en plus multiculturelle ?*

S'il est vrai que le fait religieux est un savoir susceptible d'être enseigné dans un cadre laïque, on voit bien à quelles tentatives de récupération il est exposé : les cléricaux, religieux ou non, ne renoncent jamais ni à faire main basse sur les affaires publiques ni à défendre les privilèges que leur accordent encore certains États.

L'analphabétisme des jeunes ne se limite pas aux seules religions : il concerne la culture dans son ensemble. Alors qu'on demande à l'institution scolaire de se charger de plus en plus de savoirs nouveaux, on ne voit guère comment il lui serait pratiquement possible d'introduire un cours spécifique supplémentaire, dont l'urgence ne se vérifie pas. En effet, au début de ce siècle, seuls 2% des protestants genevois et 5% des catholiques romands fréquentent leurs lieux de culte. On comprend que cela inquiète les Églises, mais ne devraient-elles pas se demander pourquoi elles semblent incapables de retenir leurs fidèles, plutôt que de faire appel à l'État pour sauver leurs intérêts menacés, comme n'importe quelle compagnie aérienne privée en faillite ?

Dans la plupart des cantons suisses, les Églises coûtent des millions aux contribuables, y compris à ceux dont les confessions ne sont pas reconnues, y compris aux athées. Est-ce cela, la pauvreté apostolique ? Et on voudrait en plus que l'instruction publique joue les ambulances pour des doctrines auxquelles les citoyens sont de plus en plus indifférents ? L'école, ou une autoroute, servent à tout le monde.

Une Église, à ses fidèles seulement, autrement dit, dans l'état actuel des choses, à fort peu de monde.

La religion, socle de la culture ? Sans doute, mais d'autres savoirs, non moins importants, comme la psychanalyse ou la grammaire de l'image, pourraient aussi prétendre à un enseignement spécifique. Ceux-là, aucun groupe de pression ne les défend. Et notre culture n'est pas uniquement chrétienne : l'antiquité païenne et les Lumières seraient-elles des périodes négligeables ? La prétention du lobby religieux à détenir le monopole de l'histoire et de la morale (comme s'il n'existait pas de morale laïque, comme si le matérialisme, aussi ancien et respectable que les religions, n'avait jamais existé) devient proprement insupportable.

Quant à améliorer les échanges culturels, attention ! C'est oublier que la plupart des conflits modernes ont été rendus inexpiables par l'intervention de différents clergés locaux. N'en déplaise aux autorités religieuses qui profitent d'une extraordinaire complaisance médiatique pour réclamer la paix lors de célébrations qui ne trompent personne, s'il existe un " retour du religieux ", c'est surtout sous la forme de guerres de religions internationales provoquées par un repli identitaire à base confessionnelle. Est-il pertinent d'exciter dans l'école des différences identitaires déjà assez exacerbées ? Ne vaudrait-il pas mieux laisser à nos enfants un lieu où ils puissent grandir sans être dérangés par les préjugés des adultes ?

L'Etat laïque, en refusant d'intervenir en matière de religion, sauvegarde non seulement les citoyens des cléricaux : il protège aussi les croyants de la domination des Églises majoritaires. Ceux-ci devraient y songer.

*Je veux imaginer sous quels traits nouveaux le despotisme pourrait se produire dans le monde; je vois une foule innombrable d'hommes semblables et égaux, qui tournent sans repos sur eux-mêmes pour se procurer de petits et vulgaires plaisirs, dont ils remplissent leur âme. Chacun d'eux retiré à l'écart est comme étranger à la destinée de tous les autres; ses enfants et ses amis particuliers forment pour lui toute l'espèce humaine.*

Tocqueville, De la démocratie en Amérique

### **3. L'école, " lieu de vie " ou institution?**

*L'école doit être un lieu de vie attrayant, dont l'élève occupe le centre. Chaque petit d'homme s'y forme d'abord au respect de l'Autre, l'apprentissage de la citoyenneté plurielle et de l'égalité dans la différence passant avant la transmission des connaissances. Un lieu ouvert sur la vie, ludique et fraternel où toutes les différences, toutes les identités cohabitent dans une enrichissante diversité. Le contraire, en somme de l'école inculcatrice et réactionnaire d'une époque révolue.*

Que l'école soit un lieu ouvert sur la vie n'est pas un objectif, mais un fait : les élèves qui la fréquentent sont tout sauf morts, et l'influence sociale de l'institution scolaire est forte. Tous ceux qui tentent de conserver l'école au village le savent.

La démocratie requiert des citoyens critiques, c'est-à-dire capables d'émettre un jugement libre, quel que soit leur degré d'instruction. La liberté de jugement n'est pas innée, ni absolue : elle s'acquiert lentement, difficilement. On n'apprend pas, sans contrainte, à se libérer de la contrainte. On n'apprend pas, sans maîtres, à se libérer des maîtres.

L'école se doit d'éloigner l'élève de la société civile, de ses idéologies, des préjugés du moment, et même de ses propres appartenances, pour qu'il en fasse les objets de son jugement et se détermine librement à leur sujet.

Il y a plus : contrairement à ce que le slogan pédagogue tente de nous faire avaler, ni l'élève ni le maître n'occupent le centre de la pédagogie : c'est la connaissance, et elle seule, qui en est le centre.

Toute société combine des différences. Surtout nos sociétés démocratiques pluriculturelles, qui ont conquis leurs libertés contre des moralismes confessionnels naguère dominants. Il convient donc d'en prendre acte, voire de s'en réjouir. Mais on ne saurait s'en tenir là et célébrer angéliquement le slogan de l'enrichissante diversité. L'égalité dans la différence, oui, mais à la condition que l'égalité prime sur les différences. C'est pourquoi l'école fonde son action sur ce que les hommes ont en commun (la culture, la citoyenneté) plutôt que sur ce qui les sépare (les communautés et les identités "culturelles").

#### 4. Eduquer sans réprimer ?

*Un enfant heureux vaut mieux qu'un enfant instruit. Un enfant heureux est un enfant à qui on a permis de se développer librement, naturellement, en respectant ses sentiments, en lui permettant d'expérimenter par lui-même, au gré de son imagination et de sa créativité. Il faut éduquer sans réprimer, et enseigner par imprégnation. L'école doit devenir une communauté sans hiérarchie, où l'adulte et l'enfant sont des égaux.*

Bon gré mal gré, les hommes vivent en société. Ils ne s'y adaptent qu'au prix de nombreuses frustrations, y compris dans les sociétés les plus civilisées. Nous ne nous construisons pas dans le vide, mais contre et avec les autres. Chaque génération, chaque individu bâtit une part de sa liberté en acceptant ou en refusant ce que la génération précédente ou la société lui propose ou lui impose.

Éduquer sans réprimer répond d'ailleurs plus au désir de certains adultes qu'à celui des enfants : nous n'avons pas le droit, en tant qu'adultes, de nous décharger sur eux d'une autorité non assumée. Livrés à eux-mêmes, les enfants sont soumis aux humeurs du groupe, beaucoup plus injustes - parce qu'arbitraires - que les règles de l'institution. La violence est inhérente aux enfants et aux adolescents, et rien n'est plus destructurant que la violence sans garde-fous. C'est aux adultes qu'il appartient d'amener enfants et adolescents à maîtriser leur agressivité première et d'accéder à la responsabilité, au respect d'autrui, à une aptitude minimale à la vie sociale. En énonçant la loi et en sanctionnant ses transgressions. Trop d'enseignants renoncent à punir la paresse et les incongruités de leurs élèves, comme à évaluer leurs travaux sans complaisance ! Ils préfèrent entretenir avec eux une relation sans risque, psychologisante et affective, avant tout non directive. Il est vrai qu'ils sont priés, voire sommés d'adopter cette attitude de " copain sympa " par l'institution elle-même. Rebaptisée " conflit ", l'inconduite de l'élève vaut à celui-ci, au pire, un sermon moralisateur, l'enseignant passant alors dans le box de l'accusé, coupable à tout le moins d'avoir " incompris " le " jeune " alors décrété " en difficulté ".

*Quand le citoyen-écologiste prétend poser la question la plus dérangeante en demandant: Quel monde allons-nous laisser à nos enfants? il évite de poser cette autre question, réellement inquiétante: A quels enfants allons-nous laisser le monde?*

Jaime Semprun, cité par Jean-Claude Michéa, l'Enseignement de l'ignorance

Cette sujétion des majeurs aux mineurs est politiquement suicidaire. Risquons un blasphème définitif: l'inféodation béate à l'ado, cette sommation universelle de se plier aux sacro-saints Droits de l'enfant (qui comportent les droits de réunion, d'association et de publication) n'est rien d'autre que le symptôme de l'infantilisation générale de trop d'adultes, si peu capables d'être des parents qu'ils ont préféré devenir les enfants de leurs propres enfants. Aux autres de réaliser qu'il est désormais interdit de ne pas interdire. Il est temps, et largement, que les enseignants et les adultes en général reprennent sur leurs enfants, les élèves et les institutions le pouvoir légitime qu'il est de leur responsabilité d'exercer.

*Ce qui a rendu en quelques dizaines d'années notre travail si difficile, ce qui a fini par le rendre si souvent impossible, ce n'est pas la massification de l'enseignement, comme on le radote, c'est un long processus de destitution de l'enseignement qui culmine à présent et se parachève dans une interdiction formelle d'enseigner. La vérité, c'est que l'enseignement ne s'est jamais démocratisé, mais que nous avons pris le chemin plus court et plus efficace de sa suppression pure et simple.*

Adrien Barrot, l'Enseignement mis à mort

## **5. L'école, foyer de violence institutionnelle ?**

*L'école exerce une violence institutionnelle. L'indiscipline, la grossièreté, le vandalisme et les actes de violence scolaire ne sont que la réponse légitime des élèves menacés, pour ne pas dire broyés par une institution complice de l'oppression sociale et économique que subissent parents et élèves défavorisés.*

L'école peut repérer des abus ou des souffrances et contribuer à leur diminution grâce à sa collaboration avec les services sociaux, mais elle ne saurait se substituer à eux. L'école est un organisme de conservation et de propagation de la culture et de la citoyenneté, non l'ambulance générale de la société.

La litanie qui justifie les violences scolaires comme formes de résistance à une "violence institutionnelle" a été si bien intériorisée par les élèves violents qu'elle sert désormais d'excuse générale, et bientôt de justification, aux actes les plus inacceptables. Les voyous sont passés maîtres dans le discours de victimisation, et bien malin qui distinguerait dans leur comportement ce qui relève de la révolte ou de la délinquance.

En nourrissant la mauvaise conscience des enseignants, en célébrant la spontanéité et la créativité innées de l'élève, en proscrivant tout jugement sur son travail comme attentatoire à son autonomie, on a retiré toute légitimité à l'évaluation, au point d'en faire un problème insoluble que maintes réformes visent tout simplement à évacuer. En ôtant tout crédit à la sélection scolaire, on l'a rendue encore plus aléatoire et hypocrite, dans le moment même où l'évolution du marché a durci la sélection professionnelle.

La République hérite ainsi d'une institution minée, à l'efficacité discutable, incapable de prendre par elle-même les décisions qui pourraient mener à sa restauration. Devant ce constat, c'est aux citoyens qu'il appartient d'exiger désormais que l'école retrouve son homogénéité et se plie aux lois qu'ils lui ont données plutôt qu'aux fantasmes destructeurs d'experts dont les méthodes ont échoué partout.

## **6. Un monde en mutation permanente ?**

*L'école est condamnée à s'adapter à la modernité, sous peine de mort lente et douloureuse. Elle ne peut plus se permettre de faire comme si la société, notamment le monde professionnel, n'avait pas changé. Mettre l'élève au centre, c'est renoncer à la transmission traditionnelle du savoir : si le niveau des élèves semble parfois insuffisant, c'est qu'ils ne sont plus en mesure d'assimiler les savoirs traditionnels. En tout cas plus de manière traditionnelle. Confronté, en même temps que l'élève, à un monde en mutation permanente, l'enseignant n'est plus, pour l'apprenant, l'unique source des connaissances. Notamment, chaque élève doit être formé aux nouvelles technologies de l'information.*

A croire ce discours, tout changement, dans quelque domaine que soit, devrait entraîner un bouleversement général de ce qui fonde la société. Dont l'école. Mais la pédagogie a-t-elle vraiment changé lorsque sont apparus le téléphone, la radio, la télévision ? En quoi un nouveau média devrait-il bouleverser de fond en comble le mode de transmission pédagogique que vingt-cinq siècles de pratique et de réflexion ont patiemment institué entre le maître et l'élève ? Toutes les innovations techniques ont donné naissance à des propos délirants qui promettaient le meilleur ou le pire, avant de s'intégrer à notre quotidien et de devenir banales. Il en ira de même d'Internet.

Le mythe selon lequel des techniques pourraient révolutionner l'enseignement repose pour beaucoup sur une analogie avec la production industrielle. S'il est vrai que la productivité a été dopée par les nouvelles techniques, notre pensée quant à elle fonctionne de la même manière depuis que l'homme existe. Les capacités intellectuelles n'augmentent pas grâce aux machines. L'enseignement est une forme spécialisée de l'échange verbal rationnel reposant sur la capacité des locuteurs de matérialiser leur pensée. Il en respecte la réciprocité et le rythme. Le tempo de la pensée n'est pas prêt de changer. La relation pédagogique non plus.

*Nous engageons nos employés par ordinateur, ils travaillent sur ordinateur et ils sont virés par ordinateur.*

John Cage, dirigeant de Sun Microsystems

S'il est exact que la masse des connaissances scientifiques augmente régulièrement, les découvertes les plus pointues, celles qui ont une réelle incidence sur la technique, ne sont compréhensibles et assimilables que par une poignée de spécialistes. Pas même par les enseignants scientifiques du secondaire. Il est donc absurde d'imaginer transmettre à des élèves, par exemple les dernières découvertes du CERN en physique nucléaire. Aucun scientifique de haut niveau ne peut nier que pour s'initier à une discipline scientifique, il faille commencer par se familiariser avec son savoir et sa méthode de base rationnels.

*En faisant sauter un par un tous les moyens que l'institution donnait aux professeurs pour soutenir leur enseignement en le légitimant, nous avons symboliquement mis à nu les professeurs, et condamné leur effort. Personne ne peut prendre la mesure de la culpabilité qui les ronge et les empoisonne aujourd'hui. Ils essayent d'enseigner? Ils se sentent coupables d'essayer. Ils ont du mal à enseigner? Ils se sentent coupables d'avoir du mal. Ils n'arrivent pas à enseigner? Ils sentent coupables de ne pas y arriver. Ils renoncent à enseigner? Ils se sentent coupables d'y renoncer.*

Adrien Barrot, l'Enseignement mis à mort

L'école doit s'attacher prioritairement à transmettre les notions élémentaires sans lesquelles les élèves risquent d'être perdus une fois confrontés aux exigences de la vie intellectuelle. Que les élèves apprennent à maîtriser le français, non seulement oral mais écrit; à manier les bases des mathématiques; à explorer la culture générale, littérature, arts, sciences; enfin qu'ils pratiquent le sport et reçoivent une éducation civique solide. Ces rudiments d'instruction, on constate malheureusement qu'ils font de plus en plus défaut aux élèves arrivant au terme de la scolarité obligatoire.

## **7. La raison et la culture, des valeurs périmées ?**

*Pourquoi l'école devrait-elle transmettre les seules connaissances rationnelles et la culture ? La raison (avec minuscule) est une doctrine périmée qui a servi à justifier toutes les oppressions, notamment celles du Tiers Monde au moment de la colonisation. Quant à la culture transmise dans nos écoles, ce n'est jamais qu'une culture parmi d'autres ; ôtons-lui la prétentieuse majuscule dont l'ont affublé les humanistes bourgeois ; en quoi la culture élitiste de l'Occident vaudrait-elle plus que les cultures (le pluriel s'impose) nées sous d'autres cieux ; c'est notre seule arrogance qui les a jugées inférieures et indignes de notre respect et de notre considération.*

Certes, la raison n'explique pas tout et sans doute serait-il irrationnel de le croire. Aucun scientifique ni aucun rationaliste n'ose plus prétendre que la science et la raison nous mènent inmanquablement au bonheur, au Bien et au Vrai. Mais il n'existe aucun moyen d'expliquer les choses irrationnellement, sauf à se noyer dans le Grand Tout, le Nirvana ou le " sens de l'histoire ". Et dénoncer les limites de la raison ou de la science reste un discours rationnel valide dans l'exacte mesure où il est susceptible d'être compris et accepté par tous. C'est que la raison n'est pas une doctrine : elle n'est qu'une faculté sans contenu. La meilleure garantie que puisse offrir la raison, c'est de douter d'elle-même. On ne peut pour autant douter des lois de la thermodynamique, qui sont vérifiables donc vraies aussi bien en Chine qu'au pôle nord, à Denges qu'à Denezey. La physique n'est ni chinoise, ni polynésienne, ni allemande : elle est rationnelle, donc humaine.

Nos opinions et nos croyances ont un tout autre statut. Chacun peut croire ce que bon lui semble, et personne ne s'en prive. Il reste que croire n'est pas savoir. Certains phénomènes sont susceptibles d'être expliqués, d'autres non. La croyance reste affaire de révélation, de hasard, de perceptions ineffables. Douter est donc non seulement naturel, mais légitime : en matière d'opinion, aucune vérité définitive n'est discernable, et plutôt que la Vérité nous cherchons quelque chose qui nous paraisse à la fois vraisemblable et raisonnable.

## **8. Les cultures ne sont pas la Culture**

Depuis la fin de la Deuxième Guerre Mondiale, on s'ingénie à confondre deux des sens du mot culture: le sens communément admis jusqu'à il y a un demi-siècle, à savoir l'ensemble des œuvres créées par l'esprit humain, des peintures rupestres à l'ordinateur ; culturellement, Angkor ne vaut pas moins que Versailles, ni Louxor moins que Florence ; l'autre sens du mot est issu de la tradition nationale allemande ("Kultur"), et signifie "civilisation", soit l'ensemble des façons d'être d'un peuple, et que chaque peuple s'empressera d'élever en référence universelle pour mieux soumettre les "cultures" voisines. C'est très exactement ce qu'a fait l'Occident pendant la colonisation. Et c'est très exactement ce que défendent aujourd'hui, sous prétexte de multiculturalisme, les fanatismes ethniques et religieux de tout poil lorsqu'ils réclament de jouir de droits séparés au nom d'identités refabriquées pour l'occasion. Défendre la culture dans ce sens-là, c'est tout simplement régresser vers la défense exclusive de tout ce qui nous sépare. Le folklore n'est pas loin, ni le ghetto, ce qui est plus grave.

L'institution scolaire est volontiers accusée de détruire les différences censément " enrichissantes ". Mais ces " cultures " brandies comme identitaires, sont très souvent exclusives donc agressives. En fait, l'école, loin de s'en prendre aux différences, en favorise la co-existence: en garantissant quelques lois communes. Pour autant, bien entendu, que l'école ne soit pas incitée à trahir les principes mêmes de la laïcité. L'école doit ainsi enseigner la culture qui rassemble, non celle qui sépare. On ne le dira jamais assez.

## 9. Citoyenneté

*Il faut rendre à chacun une conscience citoyenne forte en initiant chaque élève à la " citoyenneté plurielle ". Le citoyen de l'avenir sait que la citoyenneté ne se limite pas à l'exercice occasionnel, et si souvent trahi, de son droit de vote. Etre citoyen, au 21e siècle, c'est être attentif à tout ce qui heurte la conscience. Une conscience prête à accueillir l'Autre, dans toute son altérité.*

Sortons de cette mauvaise conscience judéo-chrétienne. Quelles civilisations ignorant tout des droits de l'homme valent la plus sévère de nos démocraties ? Les théocraties islamiques appliquant la chari'a, où on ampute les voleurs, où on lapide les femmes adultères, où les célibataires faisant l'amour hors mariage sont punies du fouet ? Le marxisme chinois ou cubain, où toute critique du régime ou des dirigeants vous jette sans procès et pour des années dans un cul-de-basse-fosse ? Quoi qu'on en dise, la démocratie reste le plus mauvais régime politique de tous, à l'exception de tous les autres, selon la boutade de Churchill.

L'école doit par ailleurs faire en sorte que l'élève y apprenne la citoyenneté. Aucune loi n'étant acceptable si elle n'est préalablement expliquée et commentée, on prendra la peine d'associer tous les acteurs de la vie scolaire, à commencer par les élèves, à la rédaction du règlement interne, qui jouera le rôle d'une charte propre à l'établissement qui l'édicte. Quant à l'élève qui à l'évidence n'arrive pas à s'y soumettre, plutôt que de le réprimer jusqu'à l'absurde, on lui proposera un contrat engageant sa responsabilité quant à sa conduite future. Enfin, il ne sert à rien de bourrer le crâne des élèves de ces notions abstraites qui constituaient l'essentiel des vieux manuels d'instruction civique : c'est seulement par des " pratiques citoyennes "1 que l'élève peut devenir citoyen. Ainsi l'élève pratique-t-il la citoyenneté, mais au niveau collectif et là où il est encouragé à le faire : à l'école.

On s'imagine, avec ces chartes et autres contrats plus ou moins pris au sérieux, transformer l'élève en citoyen responsable. Comme s'il suffisait d'un papier pour mieux travailler, d'une signature pour assister aux cours avec assiduité, d'une promesse pour être plus sage à l'école ! Il y a par ailleurs une certaine perversité à faire rédiger aux élèves le règlement au nom duquel on les sanctionnera en cas de transgression. Et à quoi bon leur faire élire des représentants ne disposant que de pouvoirs illusoire ! Ou les inciter à débattre de tout et de rien, comme si n'importe quoi pouvait faire l'objet de débat ! Ou les embrigader dans des actions caritatives<sup>7</sup> !

*Une école où les écoliers feraient la loi serait une triste école.*

Ernest Renan, L'Avenir de la Science

La citoyenneté telle qu'elle peut s'exercer concrètement et quotidiennement, dans la commune, le canton, la Confédération, bientôt l'Europe, est universelle. D'abord et surtout lors des élections et votations. Le droit de vote est le premier des droits du citoyen. On en fait trop facilement son deuil de nos jours. Ensuite dans tous les lieux, dans toutes les instances, dans toutes les institutions où une opinion a son poids : syndicat, association, forum de discussion, etc. Bref, partout où la chose publique, où l'intérêt public fait l'objet d'un vrai débat. Et pour apprendre à débattre, rien ne vaut une connaissance précise du fonctionnement des institutions politiques, sociales et civiles où le citoyen est appelé à exercer sa qualité de citoyen. L'instruction civique classique est certes moins ludique et plus austère, mais plus formatrice. On ne formera pas le citoyen de demain en lui faisant croire qu'il l'est déjà, citoyen, depuis l'école enfantine, et en lui proposant des activités relevant de l'humanitaire caritatif.

---

<sup>7</sup> C'est le titre du manuel d'éducation civique en usage au cycle d'orientation genevois.

*Les objectifs assignés à ce qui restera de l'école publique supposent, à plus ou moins long terme, une double transformation décisive. D'une part celle des enseignants, qui devront abandonner leur statut actuel de sujets supposés savoir afin d'endosser celui d'animateurs de différentes activités d'éveil ou transversales, de sorties pédagogiques ou de forums de discussion (...). D'autre part, celle de l'École en lieu de vie, démocratique et joyeux, à la fois garderie citoyenne (...) et espace libéralement ouvert à tous les représentants de la cité (...) comme à toutes les marchandises technologiques ou culturelles que les grandes firmes, devenues désormais partenaires explicites de "l'acte éducatif", jugeront excellent de vendre aux différents participants.*

Jean-Claude Michéa, l'Enseignement de l'ignorance

## **10. L'école, l'économie et la santé publique**

L'adaptation de l'école à l'évolution sociale est inéluctable. L'OCDE estime que le monde de demain exigera toujours plus de connaissances. Il faudra donc une autre école, plus stimulante, moins sélective, et capable de mettre en œuvre le nouveau concept de l'apprentissage à vie. Le temps des collèges clos durant les week-ends et les vacances est révolu. Les écoles de demain, ou centres communautaires d'apprentissage, seront ouvertes en permanence et accueilleront enfants, jeunes et adultes. Les enseignantes et enseignants seront animateurs, gestionnaires des apprentissages et guides de l'information. L'école sera un lieu de formation à la vie. A l'heure de l'accélération de la mondialisation, le futur c'est déjà demain.

L'un des objectifs majeurs du néolibéralisme est l'affaiblissement de l'État. Il s'agit de remplacer la relation politique citoyens-État, réglée suivant des lois, par des relations contractuelles privées. Cela passe par l'introduction de la logique marchande dans les institutions, voire par la privatisation partielle ou totale de pans entiers des services publics, comme on l'a vu en Suisse pour les postes et télécommunications.

Dans une perspective commerciale, les prestations du service public sont assimilées à une marchandise soumise au jeu de l'offre et de la demande, les institutions à des entreprises mises en concurrence, et les usagers assimilés à des clients. Concernant l'école, l'instruction publique et la connaissance, réduites aux notions de " formation " et de " compétences ", deviennent des produits déclinés en " gammes " variées, placés sur les gondoles d'un supermarché où la clientèle remplit ses caddies au gré des désirs auxquels la publicité et les médias l'auront conditionnée.

Avant de passer à la caisse ... L'institution scolaire en effet, financée par un impôt proportionnel aux revenus, le redistribue au plus grand nombre, à travers des filières différenciées selon la diversité des talents et non des fortunes, assurant ainsi un enseignement commun que la plupart des citoyens ne pourraient s'offrir de leurs propres deniers. Selon le principe du renard libre dans le poulailler libre, la nouvelle théologie marchande subordonne au contraire l'instruction au jeu de l'offre et de la demande, par définition inégalitaire puisque seuls les plus riches peuvent prétendre à la meilleure offre.

C'est ainsi que les partisans du "chèque scolaire", au nom du slogan démagogique de la "liberté de choix", voudraient que l'État restitue aux parents la part de leurs impôts destinée à alimenter l'école publique, afin de leur permettre de placer leurs enfants dans des écoles privées.

Que dirait-on si l'État devait renoncer à une partie de son revenu pour financer des milices ou des routes privées plutôt que la police ou les autoroutes ?

On voit se développer un modèle scolaire international prônant le " développement scolaire décentralisé " ou " local " (" school based management ") qui ramène les décisions au niveau des écoles en y associant à égalité maîtres, élèves, parents et instances locales. Ces " acteurs " de l'école sont soumis à terme à des entreprises de formation privées, l'offre éducative étant restreinte à des compétences pragmatiques. On utilise les examens pour évaluer les professeurs mis en concurrence et on promulgue comme une nécessité absolue le " nouveau concept " de " l'apprentissage tout au long de la vie ". Ce dogme séduisant mais illusoire cache en fait la transformation des écoles en permanences de thérapie sociale. Tous ceux que l'application du principe sacro-saint de " flexibilité " écartera provisoirement ou définitivement du marché auront été dûment préparés, pour ne pas dire conditionnés, à leur exclusion sociale. A côté de divers supposés bénéfiques psychologiques qui ne mangent pas de pain (" habiletés psychosociales ", " estime de soi ", " gestion des émotions "), on est censé y entraîner la capacité d'initiative et d'autonomie, deux principes que l'on retrouve justement au cœur des réformes actuelles.

En Suisse, cette opération de liquidation de l'institution scolaire est dévolue aux " écoles en santé ". Cette appellation curieuse désigne un réseau complexe d'acteurs institutionnels privés et publics, nationaux et internationaux thématissant leur action sur la promotion de la santé auprès des jeunes. A l'aide de documents Internet recueillis en février 1999 et disparus depuis, notre association a pu l'analyser comme un programme interventionniste visant à dénaturer l'institution sous prétexte d'améliorer la santé des élèves.

Le concept de santé y est devenu si extensible que sa signification s'écarte de beaucoup de la physiologie ou de l'hygiène : à l'évidence, on se situe dans une perspective globale, pour ne pas dire totalitaire. Notamment en visant une sorte de " meilleur des mondes " d'inquiétante mémoire : " Le concept d'écoles-santé correspond à une vision saine d'un monde meilleur ". Comment y parvenir ? En s'en prenant au fonctionnement même de l'institution scolaire : " De nombreuses écoles ont traditionnellement une structure hiérarchique axée sur une gestion " de haut en bas " qui n'est pas particulièrement favorable à la santé ". Faut-il rappeler à quel point cette " structure hiérarchique " est vomie par la gauche post-soixante-huitarde recyclée dans l'exercice du pouvoir pédagogique ?

Fondé sur une conception de la santé défendue par l'OMS depuis la Conférence internationale pour la promotion de la santé réunie à Ottawa en novembre 1986 (charte d'Ottawa), qui la définit comme "un état de complet bien-être physique, mental et social" (nous soulignons, tant le concept de santé sociale nous paraît curieux...), le Réseau européen des écoles en santé (REES) est lancé en 1992 par l'Union européenne, le Conseil de l'Europe et le Bureau régional européen de l'OMS. La Suisse y adhère en 1993 (REES-CH).

En 1996, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et la Conférence intercantonale de l'instruction publique de Suisse romande et du Tessin (CDIP) lancent en partenariat un nouveau programme-cadre pour la promotion de la santé à l'école appelé "Écoles en santé", en étroite collaboration avec RADIX, fondation suisse pour la santé qui chapeaute REES-CH.

*La santé peut devenir un cheval de Troie : nombreux sont les établissements scolaires qui peinent encore à entrer dans un processus de développement institutionnel, parce que celui-ci contraint toutes les personnes impliquées à aborder l'école et l'enseignement sous un nouveau jour et à remettre en question les conceptions scolaires traditionnelles. La multiplicité des portes d'entrée dans un tel processus permet toutefois d'accéder relativement facilement à des démarches de développement personnel et collectif en partant des questions de santé et de leur thématisation.*

Siegfried Seeger, De l'hygiène scolaire à l'école en santé

Le discours des " écoles en santé " fonctionne comme un discours de propagande " doux ", proche de celui de la publicité ou du prosélytisme sectaire. Après une amorce catastrophiste, il mine le vocabulaire habituel de l'institution et détruit l'image de l'enseignant traditionnel. Il en appelle obsessionnellement à un état radicalement nouveau de la société justifiant la réforme de l'école, et propose, nouvelle panacée, de nouvelles compétences pour l'élève et de nouvelles tâches pour l'école. En fait une confusion délibérée entre sphère privée et sphère publique.

L'école devient alors un " milieu de vie " où se développe un " climat d'école favorable à la santé ", la " gestion des relations " devenant un objectif pédagogique. Dans le même mouvement, les limites extérieures de l'institution s'effacent, les équipements scolaires devant être utilisables en dehors de l'horaire scolaire : " L'école doit devenir une institution ouverte 24 heures sur 24 pour éduquer les travailleurs à devenir compétents et flexibles, pour le bien de la communauté ". Dans ce milieu désormais ouvert, on se consacrera avant tout au " développement personnel " de l'élève en " augmentant sa sensibilité ", en promouvant sa " santé mentale et affective ", en lui donnant un " sentiment d'appartenance ". Les enseignants, de leur côté, " doivent (le verbe le plus fréquemment employé en ce qui les concerne) développer leurs savoirs en psychologie, en sociologie, en pédagogie ", " acquérir des compétences d'animation de groupes et des méthodes d'apprentissage actives ", avant " d'intérioriser ces formations ".

Le projet des " écoles en santé " comporte ainsi tous les éléments d'une désinstitutionnalisation interne et externe de l'école au nom d'une idéologie associant certains principes New Age à des éléments de gestion des entreprises. Il propose de créer des structures démocratiques internes et de développer les écoles comme des organismes autonomes, ce qui les soustrait au contrôle des citoyens; de privilégier le " développement personnel " et l' " employabilité " des élèves et une " éducation aux citoyennetés " (on admire le pluriel) consistant à " gérer les différentes appartenances " ; d'établir un contrôle sur la sphère privée des élèves par le biais d'initiatives sanitaires comme les fameux " questionnaires-santé " dont les questions intrusives ont récemment alerté certains parents vaudois. Le projet " écoles en santé " recommande explicitement le lobbying comme méthode de persuasion et donne lieu à des aveux tout à fait explicites présentant les " écoles en santé " comme un entrisme permettant d'instaurer un " milieu scolaire favorable à la santé ", soit une nouvelle forme de " management scolaire " inspirée de l'économie d'entreprise.

La boucle est bouclée : d'inspiration culturelle, sociale, psychologique ou hygiéniste, les réformes pédagogistes tendent évidemment vers ce seul but : mettre l'école au service du capitalisme recyclé en ultralibéralisme. Cette intrusion totalitaire de l'économie dans le politique est bien évidemment contraire à la démocratie laïque, dont la neutralité en matière d'idéologie est battue en brèche par un capitalisme militant qui sait encore se cacher sous les oripeaux de la charité bienveillante.

Rédaction : Yves Scheller et François Truan

*L'action de promotion de la santé est l'occasion, on pourrait même parler de prétexte, d'asseoir une organisation scolaire performante. Si les conseils d'administration des entreprises privées, qui n'ont pas pour habitude de laisser leurs bénéfices entre des mains malhabiles ou philanthropiques, l'ont compris, il n'y a pas de raisons objectives pour que le pouvoir politique ne le comprenne pas et n'en tire un bénéfice électoral.*

Jacques Laurent (chef du Service de la jeunesse de Neuchâtel), La promotion de la santé, c'est la promotion de l'école

## **La réalité dépasse l'affliction**

1. Pour remonter les notes de l'épreuve d'histoire et géographie du bac, l'Education nationale française a suggéré un barème sur 24. Un excellent élève pouvait donc obtenir 23 sur 24 - la docimologie française interdit implicitement, on le sait, 20/20, soit, en l'espèce, 24/20.
2. La Cour Suprême des États-Unis, qui a déclaré inconstitutionnelle la prière à l'école, a été saisie d'une plainte contre les prières dites avant les matches de foot joués dans le cadre scolaire.
3. Le pape exige du premier ministre italien la parité entre l'école catholique et l'école publique. Adressée à un ex-cadre de l'ex-PCI, dont les membres avaient été excommuniés par Pie XII en son temps, l'admonestation ne manque pas de sel.
4. A cet élève qui, ayant invoqué sa rencontre avec Jéhovah, avait obtenu le droit de s'absenter tous les samedis, ce syndicat d'enseignants français a rétorqué que l'école n'est pas un supermarché en libre-service.
5. Des protestants français ont plaidé pour une laïcité laissant aux différentes religions "un espace public". Les églises, les temples, les mosquées, les synagogues, sont-ils devenus trop petits?.
6. Cette mère avait ceinturé l'institutrice de son fils, 12 ans, injustement puni selon elle, et permis ce faisant que celui-ci tabassât consciencieusement sa maîtresse d'école : six mois de prison avec sursis, mise à l'épreuve de deux ans, 6'000 francs de dommages et intérêts.
7. Ce surveillant de collège ayant été bombardé de boules de neige contondantes (entendez contenant pierres et billes d'acier), les 48 enseignants de l'établissement se sont mis en grève. Au grand dam du rectorat, qui ne voit dans ces jets de projectiles qu' " incivilités " faisant partie de la vie scolaire.
8. Ces deux Saoudiens reconnus coupables de vol ont été amputés d'une main et d'un pied. Il leur reste deux yeux pour pleurer.
9. (Secte 1) - "Psychiatrie, les enfants trahis et drogués": sous ce titre, les scientologues ont tenté de rallier de nombreux enseignants de Suisse romande.
10. (Secte 2) - Il s'agissait, à en croire la secte, d'"enquêter sur les violations des droits de l'homme par la psychiatrie et pour le dénoncer", étant entendu que la violence à l'école a à voir avec "la dégradation de la morale" ou "les effets des jeux vidéo".
11. "Il y a des efforts qui doivent être reconnus même s'ils ne débouchent pas sur de bonnes notes": ainsi cet-te ministre française prescrivait-elle aux enseignants de se montrer plus "positifs" dans leurs appréciations.
12. Parmi les droits de l'enfant que l'on célèbre chaque année, ceux-ci, mis en avant par un quotidien romand: le droit "de jouer et de rire" et celui "d'être aimé ". On ne rit pas.
13. Selon cet imam genevois autoproclamé, par ailleurs maître de français, l'islamisme n'existe pas. Simplement, l'islam "comprend de façon intrinsèque une dimension politique", étant de ce fait "une religion totale et globale, mais non pas totalitaire".
14. (Droit des élèves 1) - Il prétendait avoir commis un vol sous la contrainte de racketteurs. Convaincu de mensonge, cet élève a été exclu de son établissement.

15. Droit des élèves 2) - Saisis par les parents de l'exclu, il s'est trouvé des juges pour ordonner sa réintégration: l'exclusion constituait une "voie de fait" foulant aux pieds le sacro-saint "droit au mensonge" de tout justiciable.
16. (Droit des élèves 3) - L'exclusion a été confirmée par l'instance d'appel: "Le droit au mensonge n'est pas compatible avec la transmission des valeurs éducatives et morales qui fondent la mission d'un établissement d'éducation."
17. Afin de ne pas traumatiser les enfants élevés par des couples homosexuels mâles, cette école new-yorkaise a renoncé à célébrer la Fête des Mères.
18. Il existe aux États-Unis une Association des Citoyens contre l'Allaitement au Sein, qui dénonce l'expérience érotique de type oral que ces mères incestueuses imposent dès la naissance à leur enfant, innocent par définition.
19. Ces deux petits argoviens, souhaitant "stimuler leurs professeurs ", avaient lancé sur le Net un projet d'évaluation de leurs enseignants. Les autorités scolaires les ont convaincus d'y renoncer: "Notre projet est arrivé au mauvais moment", ont regretté les écoliers.
20. Le Congrès du Honduras a approuvé une loi imposant la lecture quotidienne de la Bible à l'école. Une loi anticonstitutionnelle, le Honduras étant un état laïque. L'Église catholique elle-même désapprouve une mesure marquant, selon elle, un "retour au Moyen Age".
21. Cet hebdomadaire progressiste recommande aux parents ne sachant plus parler à leur grand enfant de s'initier à sa culture (groupe préféré, film culte, jeu vidéo), mais sans "abonder dans son sens (il le prendrait mal!)" ni "émettre un jugement". On fait quoi, alors?
22. Ces deux avocats allemands ont demandé que la Bible fût inscrite sur la liste des livres dangereux pour la jeunesse, en raison des "passages sanglants et contraires aux droits de l'homme qu'elle contient".
23. Ces juges ont jugé irrecevable la plainte de cette mère contre un instituteur ayant botté les fesses de son fils, 9 ans. Celui-ci, en dépit de remontrances réitérées, agressait à nouveau un camarade lorsque le maître est intervenu.
24. Ces professeurs d'éducation physique ont demandé à leur ministre comment s'y prendre pour ne pas toucher leurs élèves pendant leurs leçons: une circulaire enjoint aux chefs d'établissement de signaler à la justice les cas d'élèves se plaignant d'attouchements.
25. (Laïcité 1) - Hébergée par le site de l'Education nationale, cette marque française de fringues propose des tee-shirts portant le slogan ministériel " Le respect, ça change l'école ".
26. (Laïcité 2) - Au prix de 15€ 4,50€ pour l'Association " Stop la violence ", le reste pour la marque en question.
27. Ces écoliers iraniens ayant refusé de pénétrer le drapeau américain au jour anniversaire de la prise d'otages à l'ambassade américaine, ont perdu un point sur leur note de conduite.
28. Ces 15 écolières mecquoises sont mortes brûlées vives ; comme elles ne portaient ni le voile ni la robe noire islamiques, la police religieuse saoudienne les a empêchées de sortir de l'incendie de leur école.
29. 1500 poupées, trop réalistement façonnées, ont été saisies dans des magasins saoudiens : leurs seins risquaient " d'égratigner l'innocence des enfants ".

## **Nos principales prises de positions**

### ***Liberté d'expression***

Nous n'avons évidemment aucune sympathie pour les propos attribués à Roger Garaudy, mais l'interdiction faite à des libraires de vendre son livre *Les Mythes fondateurs de la politique israélienne* nous a paru contrevenir à la liberté d'expression : on nous a ainsi retiré le droit de vérifier par nous-mêmes le contenu d'un livre apparemment scandaleux. Il en va de même, pour prendre un exemple plus récent, du pamphlet d'Oriana Fallacci.

*Mein Kampf* est en vente libre : au nom de quoi interdire aux citoyens de prendre connaissance de ce que bon leur semble? Et surtout, où allons-nous si, au nom des humiliations qu'il dit ressentir, tout groupe peut interdire les discours qui lui déplaisent? Interdire l'expression des extrémistes, c'est les renforcer en les parant de l'aura du martyr..

Si l'article 261bis du Code pénal aboutit au contrôle communautariste et politiquement correct de la liberté d'expression, alors il doit être modifié.

De même, la suspension d'un enseignant genevois, sur la seule base des opinions qu'il a exprimées à plusieurs reprises, nous paraît infondée en droit : sa seule qualité d'imam suffisait pour que l'autorité le somme de choisir entre la cléricature et l'enseignement.

### ***Laïcité de l'école***

L'espace public institutionnel n'étant pas un forum politique, il va de soi, pour l'Association, que le port du voile islamique soit interdit, tant pour les enseignantes que pour les élèves.

Nous nous opposons par ailleurs aux tentatives de pénétration de l'économie privée dans l'école publique (sponsoring d'activités, participation intéressée à l'équipement informatique, publicité intra muros etc.). L'espace public institutionnel ne doit pas devenir un support publicitaire.

En revanche, la laïcité n'exige pas le monopole de l'Etat sur l'instruction. A condition que soient observées les règles communes (certification d'État), l'existence d'écoles privées, notamment confessionnelles, est conforme à la liberté.

### ***Quotas***

Nous rejetons toute discrimination, fût-elle positive, et par conséquent refusons la parité hommes-femmes au Parlement, qui viole les principes d'égalité et d'universalité républicaine et fait du sexe une identité. Allant plus loin que les différentialismes culturels, la parité sexuelle rétablit un différentialisme biologique de sinistre mémoire. Les femmes sont des hommes, et surtout des citoyens comme les autres.

Pour combattre la misogynie et l'inégalité entre hommes et femmes, nous préférons dénoncer les discriminations négatives dont les femmes sont victimes, et qui constituent l'un des scandales majeurs de nos sociétés.

## ***L'histoire des religions à l'école***

L'histoire des religions est un domaine de la connaissance : l'enseigner dans les écoles n'a rien d'anti-laïque. Mais cela pose de nombreux problèmes pratiques, en raison notamment de programmes surchargés. Par ailleurs, cet enseignement, moins prioritaire que d'autres, est déjà assumé en partie en histoire, en littérature et en philosophie.

Surtout, il est réclamé avant tout par le lobby religieux, prompt à le restreindre à ses seuls contenus monothéistes. Il s'agit en fait d'une tentative de combler la chute très sensible de la pratique religieuse dont sont victimes les églises instituées.

Enfin, la paix confessionnelle reste plus que jamais fragile, et de tels cours pourraient mener à des dérapages.

## ***Mariage des homosexuels***

Les homosexuels sont indéniablement discriminés, ce qui est contraire aux fondements mêmes de la démocratie : la citoyenneté ignore les différences, notamment sexuelles, entre citoyens. Nous apprécions par ailleurs que cette minorité, contrairement à tant d'autres, revendique l'égalité plutôt que des droits différents. Inutile donc de rejeter les homosexuels dans le communautarisme ou de leur réserver un sous-statut spécifique.

Quant aux arguments qu'on oppose à l'adoption d'enfants par des homosexuels, la plupart pourraient s'appliquer aussi bien à l'adoption par des couples hétérosexuels : aucune parentalité adoptante, homosexuelle ou hétérosexuelle, ne présente, du point de vue de l'intérêt de l'enfant, de garanties inférieures ou supérieures à la parentalité biologique traditionnelle.

En conséquence, notre association recommande que les couples homosexuels aient accès tant à l'union civile légale (terme que nous préférons à celui de "mariage") qu'à l'adoption, aux mêmes conditions que les couples hétérosexuels.

En revanche, elle n'entre pas en matière sur la question de la procréation médicale assistée.

Elle assortit sa prise de position de la recommandation suivante: le besoin de l'adopté prime les désirs de l'adoptant. Ainsi que l'exigent la loi et la logique, l'adoption doit bénéficier à des enfants déjà nés. La procréation par mère porteuse doit rester interdite, l'enfant devant se voir garantir la possibilité légale de connaître ou d'identifier ses parents biologiques.

N'oublions pas ce principe laïque essentiel :

**"Ni discriminations ni privilèges."**